

Transcription complète de l'allocution de Frédérique Vidal, Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation lors du colloque de Saint-Brieuc le 15 septembre 2017

Monsieur le Préfet,
Monsieur le Recteur,
Madame la Présidente de l'AVUF,
Madame la Maire de Beauvais, Présidente de Villes de France,
Madame la Maire de Saint-Brieuc,
Mesdames et Messieurs les élus,
Mesdames, Messieurs, les Présidents d'université
Mesdames et Messieurs,

Je vous remercie de me donner l'occasion de m'exprimer publiquement pour la première fois de manière un peu détaillée sur un enjeu qui est, à mes yeux, de première importance pour l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation en France : quelle est sa place dans le territoire ? Quelle est sa place dans les territoires ? Et le rôle déterminant que jouent les collectivités territoriales au profit mutuel des établissements et des territoires.

Je sais le rôle que joue l'Association des Villes Universitaires de France pour favoriser les relations entre les Villes, les établissements et l'État. Je tiens à vous saluer et à vous remercier, Madame la Présidente, chère Madame Vautrin, de m'avoir invitée à m'exprimer aujourd'hui. Je reviendrai sur les différentes propositions que vous avez eu la gentillesse d'évoquer ce matin.

Il se trouve que je sais de mon expérience de Présidente d'université que les étudiants, les enseignants-chercheurs, les enseignants, les chercheurs vivent et travaillent dans un lieu : une ville. Et que, par conséquent, la qualité de vie et d'études des étudiants, des personnels, l'insertion professionnelle des étudiants dépendent très largement des investissements et des actions que les Villes mènent pour eux.

Je sais aussi combien l'université — c'est-à-dire de la recherche, de l'enseignement, de l'innovation dans une même institution — peut avoir un rôle déterminant pour la vitalité économique d'un territoire, pour son dynamisme urbain, pour son rayonnement international et pour sa capacité à anticiper et à préparer les activités économiques et professionnelles futures.

Pour toutes ces raisons, je veux vous dire combien il est important à mes yeux que les collectivités soient étroitement associées, non seulement aux dynamiques universitaires et scientifiques de leurs territoires, mais aussi aux chantiers nationaux que nous avons ouverts et que nous allons ouvrir. C'est pourquoi je serais ravie qu'effectivement nous puissions travailler sur les sujets que vous avez évoqués.

Les enjeux propres de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation nécessitent ce dialogue renforcé, mais nous participons également par là à la dynamique que le Président de la République a lancée avec les collectivités dans le cadre de la Conférence nationale des territoires. Vous le savez, l'enjeu, c'est celui de la réduction des inégalités territoriales et, par conséquent, celui de la vitalité et de l'attractivité des villes, de toutes les villes, petites, moyennes ou grandes. Or les établissements d'enseignement supérieur et de recherche peuvent et doivent être déterminants pour cela.

Plusieurs chantiers sont devant nous. Le premier de ces chantiers, c'est repenser l'accès au 1^{er} cycle après le bac et transformer en profondeur ce 1^{er} cycle. Sans revenir sur les derniers douloureux épisodes d'APB, sachez que je suis fermement convaincue à ne pas laisser les choses dans cet état. Nous devons réagir pour accompagner tous les bacheliers vers des formations du supérieur, toutes les formations du supérieur, dans lesquelles on les fera réussir.

C'est la raison pour laquelle j'ai lancé au mois de juillet dernier une grande concertation sociale. Onze groupes sont au travail. Ils ont débuté cette semaine et ils se réuniront

jusqu'au mois d'octobre pour identifier les mesures qui devront être prises si l'on veut enfin offrir à chacun un parcours de réussite adapté. Et cela commande bien sûr que l'on réfléchisse à nouveau collectivement à la question de l'accès aux formations post-bac, mais aussi à l'assouplissement et à la diversification de ces formations et de leur contenu.

Je souhaite bien sûr que vous soyez associés à cette réflexion et je vous invite donc dès aujourd'hui à participer à ce chantier, comme j'invite l'ensemble des représentations des collectivités territoriales à s'emparer de cet enjeu majeur pour notre pays, car cette priorité de mon action au profit des étudiants, de leurs conditions de vie et d'études, et de leur réussite de façon générale, je le sais, vous touche aussi de près.

J'ai déjà indiqué quelques pistes. La transformation pédagogique des formations qui doit se faire notamment au profit de leur plus grande professionnalisation et donc de l'insertion sociale et professionnelle des étudiants. Insertion sociale et professionnelle qui, bien sûr, se doit d'être en phase et d'être construite avec les territoires, le monde socio-économique et les collectivités.

Or avec l'accroissement de la démographie étudiante partout en France, notamment les sites universitaires de proximité, les universités de petite taille feront partie nécessairement et évidemment de la réponse.

Le cap que je fixe très clairement aux universités — en particulier dans ce domaine, mais aussi à l'ensemble des formations d'enseignement supérieur qui toutes relèvent de tutelles principales ou de tutelles secondaires de mon ministère —, c'est celui de garantir que sur l'ensemble du territoire les étudiants trouvent une offre de formation supérieure de proximité dans un écosystème formation-recherche-innovation animé par les centres universitaires qui associent l'ensemble des acteurs institutionnels, le monde socio-économique et les collectivités territoriales. C'est le sens que je donne aux politiques de site. Mais si les communautés d'universités et d'établissements en particulier ont pu jusqu'à présent soulever des doutes, je tiens à vous rassurer sur certains points.

Je suis convaincue qu'une solution venue d'en haut toute faite cela ne marche pas. Ce sont les établissements qui connaissent leurs territoires qui sont en discussion avec leur monde socio-économique et leurs collectivités qui doivent inventer le projet de leur territoire. C'est ce que j'appelle leur signature. L'État sera là pour accompagner. Accompagner les expérimentations, soutenir les envies, répondre aux besoins. Et j'accorde une attention toute particulière à l'ensemble des expérimentations que vous pourrez proposer en association avec votre territoire.

Ensuite, je pense qu'il ne faut pas craindre que les regroupements d'établissements entraînent un reflux de l'enseignement supérieur et de la recherche vers les métropoles. Comme vous l'avez rappelé, je suis convaincue que la France doit faire émerger des universités à visibilité internationale, intensives en recherche, pour faire rayonner notre pays sur l'ensemble de la planète.

Mais je suis aussi convaincue que l'ensemble des universités doit s'appuyer sur le triptyque excellence de la recherche, excellence de la formation et innovation. Je serai de la même exigence envers l'ensemble des projets, qu'ils aient vocation à faire rayonner le territoire ou qu'ils aient vocation à faire rayonner l'ensemble du pays.

C'est pourquoi je suis vraiment convaincue que l'ensemble des établissements présents sur un territoire que je ne définirais pas forcément par ses limites administratives, mais plutôt par ses bassins d'emploi, doivent se fédérer dans des logiques de réseaux et dans des logiques de collaboration.

Partout sur le territoire, les étudiants doivent trouver une offre de formation de proximité dans des universités qui auront construit leur identité, qui seront connectées entre elles si besoin, qui seront toutes en relation avec leur écosystème, associant monde économique et collectivités, pour garantir sur les formations courtes au moins l'adéquation la plus parfaite possible des formations aux besoins des employeurs et favoriser la formation tout au long de la vie.

Ne vous méprenez pas, il ne s'agit pas d'être d'un adéquationnisme parfait. Il s'agit d'avoir à la fois la possibilité dans chacun des territoires de pouvoir démarrer des études supérieures

qui mèneront ensuite vers des diplômes de 2nd ou de 3^{ème} cycle qui, eux, ne peuvent pas être sur l'ensemble du territoire pour des raisons notamment d'infrastructures et de collaborations scientifiques qui nécessitent une certaine concentration.

En ce qui concerne les formations plus professionnelles, plus techniques, je crois que nous avons vraiment à réinventer ensemble une façon de les rendre à nouveau attractives. Il faut cesser de dire que ces formations sont là pour accueillir les étudiants qui échouent dans les formations générales. Il faut les remettre au cœur de la dynamique économique et industrielle de notre pays. Et je crois que ça, c'est une responsabilité que nous portons tous ensemble. Il faut que nous soyons en capacité de changer la vision que le monde a sur ces formations qui mettent en avant l'intelligence des mains, l'intelligence du concret et non pas l'intelligence du concept.

L'ensemble des universités, je l'ai donc rappelé, doit pour moi rester ce que l'on appelle les universités de plein exercice. C'est-à-dire qu'elles doivent porter aussi de la recherche adossée à des laboratoires de forte visibilité et assumer leur spécialisation dans le contexte national de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation.

Les différents outils de financement à notre disposition serviront donc aussi à organiser un maillage territorial pour assurer l'accès de tous les bacheliers aux études supérieures et développer des formations au plus près des lieux de résidence des étudiants de 1^{er} cycle. C'est ainsi notamment que tous les sites universitaires seront concernés par les enjeux de développement économique, au travers de la formation, au travers de la recherche et de l'innovation et les problématiques d'aménagement des villes, d'aménagement des territoires dont vous êtes responsables avec vos établissements d'enseignement supérieur pour leur attractivité, jouent aussi un rôle essentiel.

Tous les sites sont également impliqués dans des enjeux d'internationalisation et cela a été rappelé. Souvent, l'université est une institution du territoire qui a énormément de liens et de visibilité à l'international. Elle doit donc aussi être un moteur pour les autres acteurs institutionnels et économiques du territoire et il faut se saisir de cette opportunité de manière pragmatique. Réciproquement, les jumelages de villes peuvent également être l'occasion de renforcer les relations internationales des sites universitaires. Ceux qui m'ont connue dans ma vie précédente savent que j'employais très souvent ce terme de « chasser en meute ».

Enfin, je voudrais terminer mon propos plus spécifiquement sur la vie étudiante et en particulier la question du logement. L'Association des Villes Universitaires de France a pris récemment une initiative importante dans ce domaine en lançant les travaux pour des observatoires du logement étudiant. Cette initiative est très pertinente. Elle est absolument nécessaire au moment où nous dessinons le futur plan logement de ce quinquennat.

Nous ne pouvons faire face à la hausse de la demande locative étudiante sans photographier fidèlement les spécificités et les besoins des territoires. Et c'est en ce sens que mes équipes instruisent ce sujet, afin de vous soutenir au mieux et de mener à bien cette action et son extension.

Je sais aussi que la vie étudiante ne peut se faire sans votre concours et je connais votre intérêt pour la culture, le sport, le bien-être, la santé et l'entrepreneuriat étudiant, ainsi que sur bien d'autres sujets où vous œuvrez quotidiennement à l'entretien d'un cercle vertueux tendant à l'amélioration du vivre étudiant.

L'Association des Villes Universitaires de France est un acteur important de notre attractivité à l'international et votre implication envers l'accueil des étudiants internationaux en témoigne aussi. La France compte 300 000 étudiants étrangers répartis sur l'ensemble de son territoire. Et les Nuits des Étudiants du Monde qui ont fêté leurs quinze ans en 2017 sont un outil formidable de promotion du savoir étudié en France. Par nos actions conjointes, nous devons faire passer l'étudiant de l'étudiant usager à l'étudiant acteur et de l'étudiant acteur à l'étudiant ambassadeur.

Je suis sûre que nous aurons à cœur ensemble de continuer à travailler dans ce sens et sur tous ces sujets et, par avance, je vous en remercie.